

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 09/01/2022

Ateliers gratuits : Identifiez les sources d'économie d'énergie pour maîtriser et réduire vos coûts

2 thèmes, 6 dates sur l'ensemble du département de l'Ain.

Dans le contexte actuel de la flambée des cours de l'électricité et du gaz, la maîtrise des consommations d'énergie constitue aujourd'hui un levier important d'amélioration de la performance et de la pérennité des entreprises. Les choix d'investissement dans ce domaine peuvent conditionner la rentabilité actuelle et future. Ces ateliers ont pour but de permettre aux entreprises de disposer des conseils d'experts, car quelles que soient leur activité et leur taille, l'énergie est un poste qui peut être réduit.

Deux thèmes d'ateliers sont proposés du 2 février au 9 mai 2023 sur l'ensemble du département :

- **Comment mettre en place une démarche structurée de maîtrise et de réduction des consommations d'énergie ?**
 - o **Bourg-en-Bresse** : Jeudi 2 février 2023 de 8h30 à 12h00
 - o **Montluel** : Jeudi 16 mars 2023 de 8h30 à 12h00
 - o **Virignin** : Jeudi 27 avril 2023 de 8h30 à 12h00

Parmi les thèmes abordés : la notion de management de l'énergie, les équipements pour mesurer et comment les exploiter, les aides disponibles, la sensibilisation des équipes...

- **Comment identifier les nombreuses sources d'économie dans mon entreprise ?**
 - o **Chazey-sur-Ain** : Mardi 28 février 2023 de 8h30 à 12h00
 - o **Bâgé-Dommartin** : Mardi 28 mars 2023 de 8h30 à 12h00
 - o **Bellignat** : Mardi 9 mai 2023 de 8h30 à 12h00

Parmi les thèmes abordés : les différents usages (air comprimé, éclairage, chauffage, ventilation, etc...), valoriser et récupérer la chaleur, les aides financières mobilisables...

Ces ateliers techniques sont gratuits et s'adressent à l'ensemble des entreprises de l'Ain, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité (industrie, commerce et services). Chefs d'entreprise, cadres dirigeants et collaborateurs techniques sont invités afin de mieux économiser l'énergie.

De nombreux exemples concrets seront abordés mais aussi des conseils pratiques à mettre rapidement en place dans son entreprise pour réduire ses consommations. Les inscriptions à ces ateliers ainsi que l'ensemble des informations sont à retrouver sur le site internet de la CCI de l'Ain.

Contact presse : Johan Lévêque – T. 06 25 71 88 14 – communication@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 33 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

